



Descriptif du processus de rétroaction en matière d'accessibilité

Afin d'améliorer l'accessibilité à ses produits et à ses services, Vidéotron est à l'écoute du public vivant avec un handicap et invite les personnes qui le désirent à lui communiquer leurs commentaires sur le sujet.

Soumettre une rétroaction

Pour soumettre votre rétroaction, conformément à la Loi canadienne sur l'accessibilité et au Règlement concernant les exigences en matière de rapport sur l'accessibilité, ou pour demander un format adapté du Descriptif du processus de rétroaction (format papier, caractères ordinaires, gros caractères, braille, format audio, format électronique ou autres formats convenus), choisissez l'un des modes de communication suivants :

Remplissez notre formulaire en ligne :

- Services Résidentiel : <https://videotron.com/accessibilite/retroaction?source=residentiel>
- Services Affaires : <https://videotron.com/accessibilite/retroaction?source=affaires>

Envoyez votre rétroaction ou votre demande par courriel à accessibilite.retroaction@videotron.com

Contactez le Service à la clientèle par téléphone au :

- 1 877 512-0911 pour nos services Résidentiel
- 1 877 512-8590 pour nos services Affaires

Les rétroactions sont reçues par Jean-François Gagnon, Directeur Général Alignement Stratégique Opérations de Vidéotron.

Anonymat

La rétroaction peut être soumise de manière anonyme.

Afin de soumettre une rétroaction anonyme en utilisant le formulaire en ligne, vous pouvez cocher la case à cet effet.

Cependant, si vous souhaitez obtenir le Descriptif du processus de rétroaction dans un format adapté, vous devez nous fournir les renseignements nous permettant de vous le faire parvenir.

Pour plus d'informations :

[Loi canadienne sur l'accessibilité](#)

[Règlement concernant les exigences en matière de rapports sur l'accessibilité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes](#)